



Le système eRegulations

Un outil de gouvernement électronique au service de la
facilitation des affaires

Association des Etats de la Caraïbe (AEC)

**XXVII Réunion du Comité Spécial pour le Développement du Commerce
et des Relations Economiques Extérieures**

Port d'Espagne, Trinité et Tobago, le 11 et 12 juillet, 2012



Des procédures administratives transparentes, rapides et efficaces sont essentielles pour établir un climat favorable au développement du secteur privé.

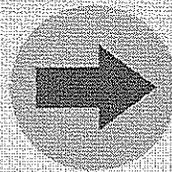
La CNUCED a conçu un système de gouvernement en ligne pour aider les pays en voie de développement et les pays en transition à faciliter les activités économiques, grâce à la transparence, la simplification et l'automatisation des procédures liées à la création et aux opérations des entreprises. Cet outil a pour objectifs de contribuer à améliorer la transparence et l'efficacité du service public et à renforcer la gouvernance démocratique.

Le système eRegulations est mis en place par la CNUCED dans les pays qui en font la demande. Il est actuellement installé ou en cours d'installation au Cap Vert, en Colombie, aux Comores, au Costa Rica, Salvador, Guatemala, Mali, Maroc, Nicaragua, en Russie (ville de Moscou), au Rwanda et au Vietnam.

Les procédures présentées du point de vue de l'utilisateur

Toutes les étapes clairement listées

Pour chaque étape : contacts, documents requis, coûts, durée, base légale, recours, etc.



- Facilitation des affaires
- Simplification des procédures
- Bonne gouvernance
- Gouvernement en ligne
- Gouvernement 2.0

Objectifs du système

Le système eRegulations a un quadruple objectif :

Rendre les règles et les procédures d'investissement **totale**ment transparentes pour les investisseurs, qui trouveront en ligne une description détaillée, pratique et actualisée des étapes à franchir, considérées depuis le point de vue de l'utilisateur;

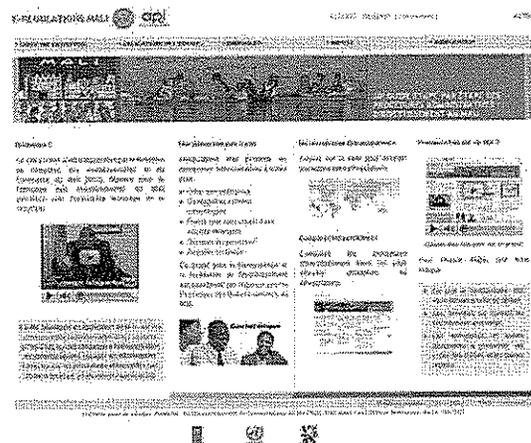
Aider les gouvernements à **simplifier les procédures** en identifiant facilement les formalités inutiles;

Promouvoir la **bonne gouvernance** en faisant connaître les règles et procédures administratives, établissant ainsi les conditions d'un dialogue équilibré entre les usagers du service public et les fonctionnaires;

Être un outil d'harmonisation des règles aux niveaux régional et international, en facilitant l'échange de **bonnes pratiques entre les pays**.

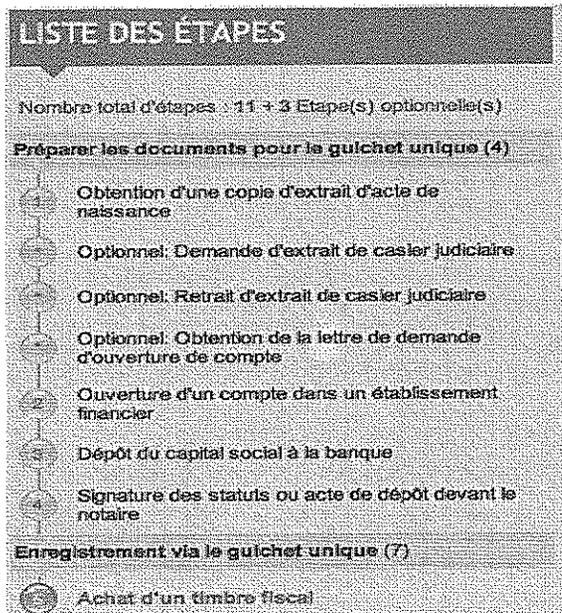
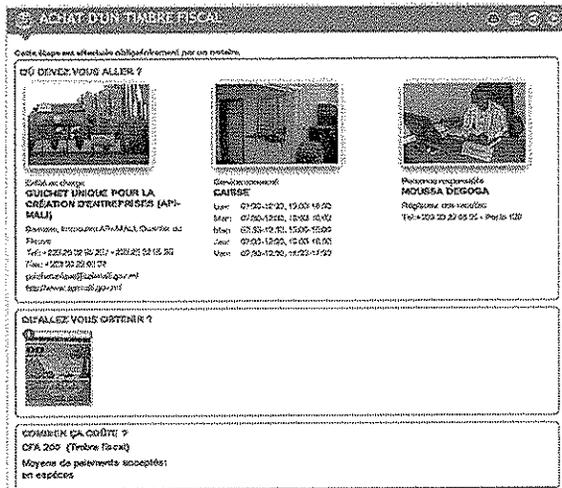
Un outil de eGouvernement clé en mains

Le système eRegulations permet aux Gouvernements de présenter les procédures administratives en ligne d'une façon détaillée et précise en plusieurs langues. Pour le moment, le système est utilisé principalement pour les procédures d'investissement mais peut être appliqué à toutes les procédures administratives



Des procédures clairement structurées

Les procédures sont détaillées étape par étape selon le point de vue de l'utilisateur. Pour chaque étape, le système montre le résultat attendu à la fin de l'étape, les fonctionnaires en charge, les formulaires et autres documents requis, le coût éventuel, la durée, la justification légale de l'étape et les moyens de recours en cas de désaccord. L'information donnée est certifiée par les entités en charge de l'étape.



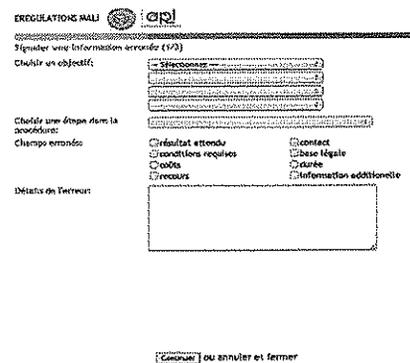
CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT
 Commission de l'investissement, des entreprises et du développement - Investment Capacity-Building Branch
 Palais des Nations, 1211 Genève 10, Suisse
 Tel. +41 22 917 55 61, Fax. +41 22 917 01 94
 e-mail: frank.grozel@unctad.org - web: www.eregulations.org

Un outil de gouvernance démocratique

Les utilisateurs ont la possibilité de rendre compte en ligne d'informations erronées, à travers le système; ils peuvent aussi proposer des idées de simplification des procédures ou envoyer des commentaires généraux sur le site. Cela fait de eRegulations un outil de "Gouvernement 2.0" interactif et participatif, au service de la gouvernance démocratique.

Rapporter une information incorrecte

Proposer une idée de simplification



Un projet en deux phases

La première phase (de 6 à 12 mois) est une phase de démonstration, qui consiste à créer la base de données, c'est à dire recueillir, organiser, enregistrer et présenter les informations relatives à quelques procédures comme la création d'entreprises, le paiement des impôts, le recrutement de personnel et l'achat de biens immobiliers. Pendant cette phase, toutes les activités sont prises en charge par des consultants de la CNUCED, en collaboration avec une contrepartie locale.

L'objectif de la deuxième phase (12 à 18 mois) est de permettre aux gouvernements locaux de gérer le système de façon autonome, c'est-à-dire être capable d'actualiser les procédures documentées et documenter de nouvelles procédures, de diffuser largement l'information auprès des entreprises nationales et étrangères et d'utiliser le système comme outil de simplification des procédures.